

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 68 (1980)

Heft: [2]

Artikel: FS dénonce

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275861>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



FS dénonce :

Il faut donc une femme...—

La Municipalité (exécutif) d'une commune proche de Lausanne décide — ce qui est fort louable — de créer une Commission d'accueil pour les réfugiés. Elle s'adresse aux différents partis politiques et leur demande de désigner chacun un représentant pour faire partie de cette commission, ce qui est fort bien. Mais là où cela se gâte, c'est que tous les partis ont bien été conscients que cette fonction serait purement bénévole, qu'elle ne serait ni honorifique, ni valorisante : ils ont tous sans exception désigné une femme.

Et c'est curieux de constater que quand il s'agit de désigner des candidats aux élections communales, ces mêmes partis prétendent que les femmes ont toutes refusé ! Leur a-t-on seulement demandé ?

Du travail ? Plus d'enfants !

Une lectrice nous écrit :

« Je suis suissesse, j'ai 27 ans, je suis mariée et j'ai un enfant de 17 mois. Je suis secrétaire de profession. Le travail, pour moi, est une nécessité étant donné le salaire de mon mari nettement insuffisant pour pouvoir entretenir sa famille et subvenir aux charges familiales.

» J'ai perdu mon emploi l'année dernière, par suite de réduction de personnel et j'ai dû me mettre en quête d'un nouveau travail. Je me suis présentée à la maison CATERPILLAR. L'entretien a été très positif, je sentais que j'avais fait bonne impression, mais quand j'ai dit que j'étais mariée, on m'a alors demandé si j'avais des enfants. Après ma réponse affirmative, j'ai immédiatement perçu le changement d'attitude et l'on m'a refusé la place en invoquant les raisons suivantes :

» L'enfant pourrait être malade, m'obligeant à être absente ; ou pleurer la nuit et m'empêcher de dormir, ce qui nuirait au rendement de mon travail dans la journée... (Ceci est, je dois dire, un argument pour le moins curieux, que l'on ne pose généralement pas aux messieurs pères de famille et qui, pourtant, peuvent se trouver dans la même situation). Mais pour eux, bien évidemment, cela ne constitue pas un obstacle dans la recherche d'un emploi. Pour une femme, si... Pourquoi cette discrimination parmi tant d'autres ?

» Cette expérience m'a fait comprendre, assez cruellement je dois dire, que si une femme cherche du travail et veut en trouver, elle a intérêt à dissimuler qu'elle est mère de famille.

» Quelques mois plus tard, je me suis présentée à une organisation humanitaire : « L'ALLIANCE MONDIALE DES UNIONS CHRÉTIENNES ». La même question me fut encore posée mais cette fois, malgré ma réponse affirmative, la place me fut accordée, sous réserve toutefois que je leur confirme que je n'avais pas l'intention d'avoir un second enfant !!!

» J'ai alors refusé la place, absolument révoltée que l'on puisse exiger une pareille condition de la part d'une jeune femme mariée. Je n'aurais jamais pensé que le fait d'être maman pouvait présenter un aussi sérieux handicap dans ma vie professionnelle. »

Sommaire

Pages

L'équipe de FS	2
Editorial	3
FS dénonce	3
La vie quotidienne	4
Suisse	5
Idées	6-7

Editorial

Lettre au Petit Robert

« Vieillissement : processus physiologiquement normal que subit tout organisme vivant au cours de la dernière période de sa vie. »

Merci, Petit Robert, de dédramatiser ainsi le destin de tout un chacun ici-bas. Car voyez-vous, tout « normal » que soit ce processus, si universel soit-il (TOUT organisme, comme vous dites, le subissant) les gens n'en ont pas moins peur...

C'est là une chose curieuse peut-être. En général, la normalité est une qualité appréciée : vivre comme ses parents, ses voisins, ses collègues, se fondre à l'ensemble sans se faire remarquer, voilà autant de raisons pour devenir une personne respectable. Le bébé sera plus tard un enfant comme les autres, puis un adolescent sans histoires, et enfin, on l'espère, un adulte accompli, correct, bref, normal. Arrivé à ce stade, il a encore devant lui quelques années de bon, durant lesquelles la société l'accueillera en son sein en échange de bons et loyaux services.

Et puis, brutalement, on ne voudra plus de lui. Il n'a pourtant rien fait d'autre que de poursuivre son « processus physiologiquement normal ». Mais si ça a plu jusqu'à maintenant, tout soudain, ça ne plaît plus. C'est là que l'isolement commence. Ayant pesé jusqu'alors positivement dans la balance des ressources publiques, voilà qu'il bascule d'un seul coup du côté négatif, « à charge », dit-on, de la collectivité. Curieux paradoxe, il devient en même temps marginal, et dépendant.

C'est actuellement, surtout le sort des hommes. Si les femmes ne tarderont pas à connaître le choc de la retraite professionnelle, c'est, pour le moment encore, pour la plupart d'entre elles, une autre sorte de marginalité dans laquelle les projette le vieillissement. Notre culture s'ingénie à propager des stéréotypes féminins déterminés principalement par le physique. Comme attributs propres à la femme figure en premier lieu le rituel trio beauté-jeunesse-fécondité : on ne sort pas du « Soit belle, ponds et tais-toi. » Il est évident que le vieillissement trouve là des victimes de choix, puisque c'est d'abord à cela qu'il s'attaque. Lier la fonction des femmes à leurs capacités physiques seulement, c'est leur assurer un vieillissement dénué de sens.

Les siècles ont tour à tour revêtu la vieillesse de valeurs différentes ; celui-ci lui a donné le pouvoir, celui-là la sagesse. Si on l'isole aujourd'hui, c'est que les conditions d'intégration sociale se sont furieusement standardisées pour les hommes, à l'échelle de leur productivité, pour les femmes à celle de leur apparence. Sont alors inéluctablement isolés, ceux qui ont passé l'âge de répondre à l'un ou l'autre de ces impératifs.

Et puis, si dans certains pays, l'immeuble entier se déplace encore pour voir le nouveau-né, la maman qui allaité et la Nona étendue sur son lit de mort, on aurait plutôt tendance, par ici, à détourner pudiquement les yeux de semblables spectacles. Vous me direz pourtant, cher Petit Robert, que tout cela fait encore partie de ce que vousappelez « un processus physiologiquement normal ». Il faut en conclure que notre société a drôlement rétréci cette normalité-là : on en a, semblerait-il, grignoté les extrémités.

C. Chaponnière

Protection civile	8-9
Face au vieillissement	10-11
International	12-14
Qui a peur de Don Juan	15
D'un canton à l'autre	16-17
Votations fédérales	18
Le problème du chômage	19
L'écrivain du mois	20